

Affiché au
GRAND CAHORS le :

Délibération n° 35

04 AVR. 2017



AR PREFECTURE

046-200023737-20170323-35_23_03_2017-DE
Regu le 28/03/2017

Séance du 23 mars 2017 à 19 heures

Commune de BELLEFONT – LA RAUZE – Salle des fêtes de Constans

Aujourd'hui, vingt-trois mars deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Bellefont – La Rauze – Salle des Fêtes de Constans

Etaient présents :

52 titulaires dont 13 possédant une procuration
10 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT – LA RAUZE
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. DELPECH Bernard, Mme HAUDRY Sabine, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme EYMES Isabelle,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOUS
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CAILLAC
CIEURAC
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
LHERM
MONTGESTY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARTIN Caroline,
M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Héléne,
M. BARDINA Fabien,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

25 titulaires - 12 suppléants

• TITULAIRES :

BELFONT – LA RAUZE	M. NOUAILLES Serge (procuration donnée à Mme Martine FOURNIER), M. ANNES Jean-Pierre (procuration donnée à M. Jean-Paul DUJOL),
CAHORS	Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE), Mme BOUIX Catherine, Mme LASFARGUES Geneviève, M. BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. Serge MUNTE), M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène (procuration donnée à M. Bernard DELPECH), M. TESTA Francesco (procuration donnée à M. Alain SAN JUAN), M. COLIN Henri (procuration donnée à Mme Martine LOOCK), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,
CATUS	M. VAZ Victor (procuration donnée à M. Claude TAILLARDAS),
CRAYSSAC	M. FOURNIER Christian,
LABASTIDE MARNHAC	Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (procuration donnée à M. Daniel JARRY),
LE MONTAT	M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration donnée à M. Guy PEYRUS), Mme VANBESIEN Joëlle (procuration donnée à Mme Roséline VALETTE),
MERCUES	M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à Mme Bénédicte LANES), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
PONTCIRQ	M. CHATAIN Thierry,
PRADINES	M. LIAUZUN Christian,
SAINT GERY – VERS	M. GILES Jérôme (procuration donnée à M. Olivier BORIES),
ST MEDARD	M. FERNANDEZ Pierre,

• SUPPLEANTS :

BOUZIES	Mme MARMIESSE Yvette,
CABRERETS	M. PAULIN Peter,
CALAMANE	M. FAURE Jean-Pierre,
FRANCOULES	M. COMBET Gil,
GIGOUZAC	M. OUVRARD François,
MAXOU	M. CHASTAGNOL Gérard,
MECHMONT	M. PONS Stéphane,
NUZEJOULS	M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRQ	M. SOULIER Yves,
ST CIRQ LAPOPIE	M. DECREMPS Frédéric,
ST DENIS CATUS	M. RAFFY Bernard,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Direction des Grands Projets

Objet : Eco-rénovation d'un bâtiment nommé « démonstrateur » dans le centre ancien de Cahors - autorisation de programme et crédit de paiement pour la réalisation des études et travaux

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :
Délibération n° 35
04 AVR. 2017



AR PREFECTURE
045-200023737-20170323-35_23_03_2017-DE
Reçu le 26/03/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 23 mars 2017
Rapporteur : Michel Simon

Rédacteur : Maryse Balat
Service : Direction des Grands Projets

Objet : Eco-rénovation d'un bâtiment nommé « démonstrateur » dans le centre ancien de Cahors - autorisation de programme et crédit de paiement pour la réalisation des études et travaux

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 26 mai 2016 vous approuviez la candidature du Grand Cahors en tant que chef de file du programme européen SUDOE - avec cinq autres partenaires - visant à améliorer les politiques d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et logements par la mise en réseau et l'expérimentation conjointe.

Tel que vous le savez, notre candidature a été retenue par l'autorité de gestion du programme le 1^{er} juillet 2016.

La singularité du projet repose sur la conduite d'une démarche d'expérimentation conjointe à l'échelle de 3 villes patrimoniales représentatives de la diversité du tissu urbain de l'espace européen SUDOE. Elle s'appuie notamment sur l'éco-rénovation d'un bâtiment dit « démonstrateur » dans chacun des territoires en favorisant des activités de recherche pour identifier les matériaux les plus adaptés à chaque rénovation et en impliquant l'ensemble de la chaîne de valeur territoriale de l'écorestauration (acteurs économiques, artisans...).

Ainsi une mission de programmation a été lancée pour définir les objectifs programmatiques du bâtiment démonstrateur composé de 2 immeubles de logements accolés, situés dans l'îlot Chico Mendes, au cœur du Secteur Sauvegardé de Cahors.



Le bâtiment 1 (parcelle CE 182) est un immeuble datant des 13 – 14^{ème} siècles (remaniement 17^{ème} et 19^{ème}), situé en angle de la rue Saint-James et de la rue du Petit Mot, d'un état très vétuste et vacant depuis de nombreuses années. Le bâtiment 2 (CE 312-313), été réhabilité en partie, est un immeuble de logements, mono-orienté plein ouest, dans une rue très étroite (rue du Petit Mot).

Cette première étude a permis de déterminer les conditions techniques, financières et juridiques du projet. L'enveloppe prévisionnelle à affecter aux travaux s'élève à 600 000 € HT, pour un montant d'opération total de 841 210 € HT, soit 1 009 052 € TTC.

Cette opération fera l'objet de cofinancements publics. Au stade de l'étude de programmation, le plan de financement prévisionnel du bâtiment démonstrateur est le suivant :

Dépenses HT		Financement HT	
Etudes-divers =	241 210 €	Europe –FEDER=	206 000 € 24%
Travaux =	600 000 €	Etat –TEPCV =	200 000 € 24%
		Part à ce jour du Grand Cahors=	435 210 € 52%
Total =	841 210 € HT	Total =	841 210 € HT

Des aides de l'Etat, de la Région et du Département pourront venir compléter ce plan de financement : elles seront précisément identifiées dès que l'APS détaillant les postes de dépenses sera réalisé.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver l'éco-rénovation du bâtiment dit « démonstrateur » situé au 50 rue St James à Cahors dans le cadre du projet SUDOE ;
- De valider l'autorisation de programme des études et des travaux à hauteur de **1.009.052 € TTC ;**
- De solliciter les subventions et participations auprès de nos partenaires : Europe, Etat, Région, et autres partenaires financeurs ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ;
- De préciser que les crédits 2017 sont inscrits au budget primitif du Grand Cahors.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,
Jean-Marc VAUSSOUZE-FAURE